



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

### Réorganisation territoriale dans l'Éducation : danger annoncé.

**A** lors que JM. Blanquer présentait à la presse le lundi 28 une rentrée idyllique et apaisante, son cabinet invitait les organisations syndicales à une réunion sur « *l'expérimentation de l'organisation territoriale* » dans l'Éducation.

Le ministre a décidé d'appliquer, dès ses premiers mois de fonction, ses idées sur la gouvernance de l'Éducation nationale et son envie de réduire significativement le nombre d'académies. Considérant que les gouvernements Hollande ne sont pas allés assez loin dans l'aboutissement du processus de réorganisation des régions, E. Macron et JM. Blanquer souhaitent, à terme, fusionner des académies de ces nouvelles régions. Pour appuyer cette démarche et bénéficiant d'une vacance de poste de recteur de l'académie de Rouen, une première expérimentation est lancée dès maintenant sur la région Normandie avec un processus de fusion des académies de Caen et de Rouen.

La CGT Educ'action s'inquiète d'une telle mesure de restructuration. Depuis la fusion des régions, elle avait annoncé que de telles choses surviendraient et que cette volonté politique était dangereuse pour l'École.

La CGT Educ'action dénonce, une fois de plus, une décision unilatérale imposée sans réelle concertation, qui va poser de nombreuses questions sur la gestion des établissements et des personnels. Nous nous inquiétons en effet des conséquences possibles pour le suivi des carrières et de la mobilité des personnels, en particulier sur le champ géographique de celles-ci.

La CGT Educ'action dénonce une décision qui va certainement entraîner une fusion à terme de nombreux services académiques et une opportunité pour le ministère de réduire significativement les effectifs des personnels administratifs.

Surtout, la CGT Educ'action dénonce une mesure qui pourrait être le début d'une vaste réforme de la gouvernance de l'Éducation nationale avec une accélération de la territorialisation et de la décentralisation, le renforcement des pouvoirs des chef-fes d'établissement sur le recrutement, la gestion des personnels ou la régionalisation de l'enseignement professionnel.

Montreuil, le 11 septembre 2017